

Energie

Augmentation des tarifs de l'énergie au 1^{er} février 2021 : explications et conseils de Hellio pour réduire les factures



Les prix de l'électricité devraient augmenter de 1,7 % en février, et les prix du gaz de 3,5 % selon la Commission de régulation de l'énergie.

Les explications et les conseils de Hellio, acteur de référence de la maîtrise de l'énergie, pour réduire sa consommation d'électricité et de gaz, et ainsi diminuer le montant de sa facture!

[1 https://particulier.hellio.com/blog/conseils/eco-gestes-chauffage](https://particulier.hellio.com/blog/conseils/eco-gestes-chauffage)

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Selon la Commission de régulation de l'énergie (CRE)², les tarifs réglementés de l'électricité devraient augmenter de 1,7 % pour les particuliers et de 3,02 % pour les professionnels au 1^{er} février 2021. Pour un particulier, cela représenterait une hausse de 16 euros par an en moyenne selon la CRE, et jusqu'à 25 euros pour ceux qui se chauffent exclusivement à l'électricité.

De même, selon la CRE, l'augmentation des tarifs du gaz serait de 0,9 % pour les clients qui utilisent le gaz pour la cuisson, de 2,1 % pour ceux qui ont un double usage, cuisson et eau chaude, et de 3,7 % pour les foyers qui se chauffent au gaz³.

Pourquoi les prix de l'énergie augmentent-ils ?

Le prix de l'électricité a augmenté tous les ans entre 2006 et 2019, sous l'effet de la hausse des tarifs réglementés hors taxes, mais aussi des taxes sur l'électricité telles que la Contribution au service public de l'électricité (CSPE). Ces hausses interviennent afin de financer trois projets nationaux :

- › La mise à niveau du parc de centrales nucléaires d'EDF
- › Le développement des énergies vertes
- › Le renforcement des réseaux de transport et de distribution de l'électricité.



Des facteurs externes, liés à la pandémie, sont également la cause de cette nouvelle augmentation des prix. Ainsi, la consommation d'électricité à domicile a largement augmenté suite à la crise sanitaire et au télétravail, couplée lors du second confinement d'une hausse du chauffage utilisé dans les logements occupés.

La tension de la production d'électricité est aussi une raison de cette augmentation. RTE (Réseau de transport d'électricité), qui gère l'approvisionnement, avait prévu que l'hiver serait sous surveillance, l'entretien des réacteurs n'ayant pas pu se faire normalement au printemps en raison du premier confinement.

La hausse des prix du gaz est quant à elle liée à une forte demande de gaz naturel liquéfié en Asie, en raison d'une vague de froid. Selon la CRE, *"il en résulte une hausse des prix du gaz sur les marchés internationaux, ce qui conduit les pays européens à puiser dans leurs stockages de gaz naturel"*.⁴

² <https://www.cre.fr/Actualites/la-cre-propose-une-evolution-des-tarifs-reglementes-de-vente-d-electricite-au-1er-fevrier-2021>

³ <https://www.cre.fr/Actualites/evolution-mensuelle-des-tarifs-reglementes-de-vente-de-gaz-d-engie-au-1er-fevrier-2021>

⁴ https://www.cre.fr/cre_newsletter/view/10643326

Comment réduire sa consommation d'énergie ?

Le chauffage est le premier poste de dépense d'électricité par les ménages.⁵ Les travaux d'économies d'énergie - ou de rénovation énergétique - sont une solution pour réduire ces dépenses. Hellio rappelle également quelques éco-gestes permettant de contrôler sa consommation d'énergie et donc le montant de sa facture !⁶



> Dépoussiérer et ne pas encombrer les radiateurs

Faire le ménage sur ses radiateurs pour enlever la poussière peut entraîner jusqu'à 10 % d'économies d'énergie. De la même manière, dégager son radiateur permet à la chaleur de se diffuser correctement.⁷

> Couper le chauffage en cas de longue absence

En cas de départ en vacances ou en week-end, ne pas hésiter à baisser le chauffage au minimum (ou position hors-gel). Si l'absence ne dure qu'une journée, il est préférable de fixer la température du logement à 17°.

> Choisir des appareils électroménagers les plus performants et adaptés aux usages

L'étiquette énergie est obligatoire pour la plupart des appareils électroménagers. Cette étiquette donne des informations sur les consommations d'énergie de chaque appareil et tient compte des progrès en matière de performances énergétiques.

Les économies d'énergie réalisables avec les appareils les mieux classés sont loin d'être anecdotiques : selon l'Ademe, "la classe A+++ signale les appareils qui consomment de 20 à 50 % d'énergie de moins que ceux classés A+".⁸



> Installer un thermostat

Un thermostat permet de contrôler la température du logement en fonction de ses besoins de confort, et de la présence dans les différentes pièces. Il permet également de diminuer la température lors d'une absence et de programmer la remise en route du chauffage.⁹

Grâce à HELLIO, signataire de la charte Coup de pouce Thermostat depuis le 22 juillet 2020, les particuliers peuvent bénéficier d'une aide de l'état de 150 € pour s'équiper !

⁵ <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-reduire-facture-electricite.pdf>

⁶ <https://particulier.hellio.com/blog/conseils/eco-gestes-chauffage>

⁷ <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-reduire-facture-electricite.pdf>

⁸ <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-reduire-facture-electricite.pdf>

⁹ <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/infographie-thermostat-programmable.pdf>



© Hellio

> Couvrir ses casseroles d'un couvercle

Une astuce simple, mais synonyme d'économies pour le gaz de cuisson ou les plaques électriques et à induction : mettre un couvercle¹⁰ sur les casseroles permet de réduire de 30 % les factures pour les aliments cuits à l'étouffée, et même de 70 % pour les liquides comme l'eau des pâtes.

> Penser à réaliser des travaux de rénovation énergétique

Des travaux de rénovation, par exemple une meilleure isolation ou l'installation de systèmes de chauffage plus performants, permettront de réduire la quantité d'énergie utilisée pour se chauffer.

Depuis plus de 12 ans, les équipes Hellio maîtrisent les financements dédiés aux actions d'économies d'énergie. Elles mobilisent tous les dispositifs disponibles afin de réduire le coût des opérations, jusqu'à une prise en charge intégrale lorsque les conditions le permettent.

Rendez-vous sur le site internet de Hellio : particulier.hellio.com

¹⁰ https://ademe.typepad.fr/files/guide_ademe_reduire_facture_electricite.pdf

À propos de Hellio



Engagé depuis 2008, Hellio reste le pionnier du marché des économies d'énergie en France (métropole et Outre-Mer). Hellio, acteur de référence de la maîtrise de l'énergie, ambitionne de permettre au plus grand nombre de maîtriser son énergie : le groupe se démarque par le savoir-faire, l'innovation et la culture métiers de ses équipes sur toute la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique. Avec son réseau d'artisans RGE agréés, Hellio œuvre pour simplifier les démarches et apporter des solutions sur-mesure pour tous les consommateurs d'énergie - des particuliers aux entreprises, en passant par les collectivités locales - et ce pour tous les types de bâtiments et leurs équipements.

Indépendant, expert et ancré dans la transition énergétique au quotidien, Hellio prend part à l'effort de relance pour faire de l'énergie de demain, une énergie positive et d'impact, au service de tous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com